

Service instructeur
Service Aménagement
Des Rivières (SAR)

N° 6^e/14-07

Service consulté

PROGRAMME DEPARTEMENTAL D'AMENAGEMENT DE RIVIERES (CO14)

**Approbation des opérations 2007 et de la maîtrise d'ouvrage départementale –
Subventions aux collectivités – Levers laser aéroportés (A012 (DRT) et
C03 (SEA) – Gestion de l'Ill Domaniale**

Résumé : Dans le cadre du Programme d'aménagement des rivières 2007 (4 000 000 €), il vous est proposé d'approuver 62 nouvelles opérations pour un montant total de 2 321 940 € TTC et la maîtrise d'ouvrage départementale, ainsi que 3 opérations sur des propriétés départementales pour un montant de 70 000 € TTC.
3 nouvelles opérations subventionnables sont également à inscrire pour un montant de subvention de 45 176,21 €.
En collaboration avec d'autres collectivités alsaciennes, il est envisagé d'étudier les perspectives de gestion de l'Ill Domaniale que l'Etat souhaite transférer aux collectivités. Le Département participerait à cette étude à hauteur de 10 250 €.
Pour conduire des études hydrauliques, des projets routiers et améliorer la connaissance des milieux naturels, il est prévu de compléter la couverture du département en données topographiques par levers laser aéroportés sur 510 km².

1. Aménagement de Rivières 2007 - Travaux sous maîtrise d'ouvrage du Département (Annexe A) et 3 opérations Départementales

Programme C014 Nature 45411

Dans le cadre de l'autorisation de programme de 4 000 000 € votée par l'Assemblée Départementale pour 2007 (rapport au Conseil Général N° 2007/I - 6^{ème}/03), 62 nouvelles opérations vous sont proposées. Ces opérations, présentées par les syndicats mixtes de rivières ou d'autres collectivités dans le cadre de travaux d'aménagement de cours d'eau, représentent un montant global de 2 321 940 € TTC.

L'autorisation de programme 2007 s'élevant à 4 000 000 €, le taux de programmation atteint désormais 60 %.

Les 62 nouvelles opérations envisagées sous maîtrise d'ouvrage départementale peuvent être résumées de la manière suivante :

- 15 opérations relatives à des renforcements de digues ;
 - 2 opérations relatives à la construction ou à la réfection d'un mur de rive ;
 - 8 opérations relatives à la réfection d'un seuil ou d'une rampe ;
 - 1 opération relative à des arasements de bancs de graviers ;
 - 1 opération relative à un bassin de rétention ;
- 11 opérations relatives à la gestion des crues et des inondations ;
 - 1 opération relative aux ouvrages de gestion hydrauliques ;
 - 1 opération relative à des travaux de renaturation ;
- 20 opérations relatives à des travaux de protection de berges ou de coupes sélectives ;
 - 2 opérations relatives à des études de faisabilité.

Ces opérations répondent aux critères d'éligibilité décidés par l'Assemblée Départementale. Il est donc proposé de valider l'instruction et l'éligibilité des 62 opérations figurant en annexe A et de donner un avis favorable pour lancer la consultation des entreprises et les procédures de marchés nécessaires à la réalisation du programme.

La maîtrise d'œuvre de ces travaux sera assurée soit par le Service Aménagement des Rivières, soit par des maîtres d'œuvre extérieurs selon la nature des travaux à réaliser et notre disponibilité.

Pour l'ensemble de ces chantiers, il sera nécessaire le cas échéant d'avoir recours à des études topographiques, des études de sol, des études d'impact et des contrôles extérieurs ainsi qu'à des coordonnateurs sécurité.

Programme C014 Nature 2153

3 opérations sont envisagées sur des propriétés départementales pour un montant total de 70 000 € TTC dont 2 opérations relatives à la construction ou à la réfection d'un mur de rive et une étude de faisabilité concernant la remise en navigation du Canal du Rhône au Rhin entre Kunheim et Neuf-Brisach. Il est donc proposé de valider l'instruction des 3 opérations et de donner un avis favorable pour lancer la consultation des entreprises et les procédures de marchés nécessaires à leur réalisation.

2. Aménagement de Rivières 2007 – Travaux à subventionner (Annexe B)

Programme C014 Nature 20414, 2042 et 20415

Lors du budget primitif 2007 (rapport au Conseil Général N° 2007/I – 6^{ème}/03), le Conseil Général a arrêté une autorisation de programme de 600 000 € pour les subventions à allouer aux collectivités pour les aménagements de rivières.

Il est proposé aujourd'hui de valider l'instruction et l'éligibilité de 3 nouvelles opérations énumérées en annexe B pour un montant de subvention de 45 176,21 €.

L'autorisation de programme 2007 s'élevant à 600 000 €, le taux de programmation atteint désormais 7,5 %.

Les dossiers suivants ont fait l'objet d'une instruction particulière :

ARC 11107 : Protection du lit et du seuil de l'Ohmbach

La commune de SOULTZMATT souhaite étancher le lit et un seuil de l'Ohmbach à la demande de la SEM des Sources dont les captages seraient contaminés par des infiltrations en provenance de ce tronçon de rivière. Le montant total de l'opération est estimé à 43 124,46 € HT par le maître d'ouvrage.

Il vous est proposé de retenir un montant éligible de 32 500 € HT, correspondant aux travaux de reprise du seuil en enrochement bétonné. Les travaux d'étanchéification du lit ne relèvent pas de l'aménagement des rivières et ne peuvent être aidés à ce titre.

3. Etude de définition d'un outil de gestion de l'Ill et du Rhin Tortu

Programme C014 Nature 2153 Fonction 61

L'Ill est actuellement une rivière domaniale depuis le pont du Ladhof à Colmar jusqu'à Strasbourg. Elle appartient de ce fait à l'Etat et est gérée par le Service de l'Ill à Erstein. L'Etat souhaite transférer la gestion de cette rivière aux collectivités territoriales.

Juridiquement la Région Alsace est prioritaire, mais elle ne souhaite pas prendre en charge la gestion de ce cours d'eau, par contre elle souhaiterait que la rivière soit gérée par une seule structure de la source au Rhin.

Le Syndicat Mixte de l'Ill s'est porté plusieurs fois candidat pour reprendre la gestion de la rivière jusqu'à la limite du Haut-Rhin.

Le Conseil Général du Haut-Rhin a proposé à son homologue bas-rhinois de prolonger le Syndicat Mixte de l'Ill existant jusqu'à Erstein, le reste du linéaire revenant logiquement à la Communauté Urbaine de Strasbourg.

Le Conseil Général du Bas-Rhin, qui n'a pas la même politique de gestion des cours d'eau que le Haut-Rhin, souhaite étudier plusieurs scénarios de gestion. Il est par exemple envisagé de créer un syndicat de l'Ill bas-rhinois et une entente interdépartementale pour harmoniser les actions.

Pour explorer les différents scénarios possibles, la Région Alsace a proposé de prendre en charge la maîtrise d'ouvrage d'une étude de définition d'un outil de gestion de l'Ill domaniale, en partenariat avec les deux Conseils Généraux, l'Agence de l'Eau, la Communauté Urbaine de Strasbourg et l'Etat.

Le montant total de l'étude est estimé à 42 850 € HT. Le Département participerait à hauteur de 10 250 €.

Il vous est proposé de valider le lancement de cette étude et d'autoriser la Région à constituer le groupement de commande pour consulter les prestataires compétents.

4. Levers topographiques par laser aéroporté

Programme C014 Nature 2153 Fonction 61, Programme A012 Nature 23151 Fonction 621 (DIRT), Programme C03 Nature 617 Chapitre 011 Fonction 738 (SEA)

Nous disposons d'ores et déjà de plus de 700 km² de levers topographiques très précis établis par levers laser aéroportés (1 point par mètre carré avec une précision altimétrique de 10 cm). Ces levers topographiques sont très utiles pour les études hydrauliques, les projets routiers, l'aménagement de bassins de rétention...

En 2007, compte tenu des projets en cours, il est proposé de lever la vallée de l'Ill Amont et la vallée de la Doller (voir annexe A).

Il est également proposé de commander un lever topographique de la vallée de la Lièpvrette pour y conduire les études hydrologiques prévues au BP 2007, pour un montant estimatif de 10 000 € TTC.

L'aménagement hydraulique de l'Euroairport nécessite la réalisation d'un lever topographique de ce type, pour un montant estimatif de 35 000 € TTC.

Ces études suivies de travaux sont à prélever sur le programme C014, nature 2153.

De même, plusieurs projets routiers nécessiteraient des levers topographiques aéroportés, notamment pour les futurs projets de déviation. Ces levers pourraient être réalisés au même moment pour profiter de la présence de l'avion (les commandes seront faites par la DRT sur le programme A012, nature 23151, fonction 621).

Enfin, deux zones naturelles relevant de Natura 2000 : les collines sèches de Rouffach et le Rossberg seront à relever pour améliorer la connaissance de ces paysages (archéologie des paysages) et des biotopes. Ces zones intéressent notamment le Pôle Archéologique Interdépartemental Rhénan auquel on mettra les données à disposition. Le montant estimatif de ces levers est de 10 000 € TTC. Ces études non suivies de travaux seront prélevées sur la politique C03, nature 617, chapitre 011, fonction 738.

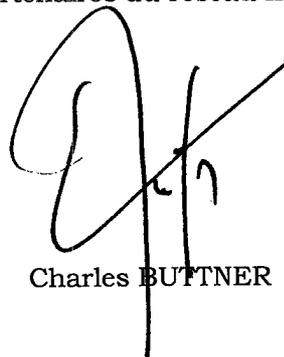
Au total il est prévu de lever près de 510 km² supplémentaires en 2007. Ces données seront mises à disposition de tous les services et de nos partenaires grâce à InfoGéo68.

Il vous est proposé :

- ❖ de décider de l'opportunité et d'approuver pour 2007 en aménagement des rivières les 62 opérations figurant en Annexe A, pour un montant de 2 321 940 € TTC, de décider leur exécution sous maîtrise d'ouvrage départementale et d'affecter les AP correspondantes ainsi que les 3 opérations départementales pour un montant de 70 000 € TTC, les dépenses seront prélevées respectivement sur le Programme C014, nature 45411 et nature 2153 ;
- ❖ de m'autoriser à signer les conventions de délégation de maîtrise d'ouvrage correspondantes selon le modèle approuvé lors de la Commission Permanente du 27 mai 2005, pour les opérations figurant en Annexe A ;

- ❖ de m'autoriser à consulter les prestataires de service pour les missions de maîtrise d'œuvre, d'étude de sol, d'impact, de topographie, de contrôle et de coordination et de sécurité, pour les opérations figurant en Annexe A ;
- ❖ de m'autoriser à souscrire les marchés nécessaires ainsi que tout document s'y rapportant après mise en œuvre des consultations y afférentes, pour les opérations figurant en Annexe A ;
- ❖ de m'autoriser à prendre toute décision, concernant l'exécution (notamment sous-traitance, avenant sans incidence financière positive, prolongation des délais, décision de poursuivre...) et le règlement du (des) marché(s), nécessaire(s) conformément aux dispositions régissant les marchés publics lorsque les crédits correspondants sont inscrits au budget, pour les opérations figurant en Annexe A ;
- ❖ de m'autoriser à solliciter des subventions auprès de nos partenaires financiers et de les affecter aux projets figurant en annexe A ;
- ❖ d'approuver et de programmer les 3 nouveaux dossiers d'aides aux collectivités et aux établissements publics locaux figurant à l'Annexe B pour un montant de subvention de 45 176,21 € et d'affecter les AP correspondantes. Les montants des aides départementales seront prélevés au 204/20414/61, au 204/2042/61 et au 204/20415/61 selon le bénéficiaire ;
- ❖ de valider le lancement d'une étude de définition d'un outil de gestion pour l'III domaniale et le Rhin Tortu, d'autoriser la Région à constituer le groupement de commande pour consulter les prestataires compétents et de participer à hauteur de 10 250 € au financement de cette étude ;
- ❖ d'approuver le lancement d'une nouvelle campagne de levés topographiques par laser aéroporté pour une surface totale de 510 km², de m'autoriser à consulter les prestataires de service, à souscrire les marchés nécessaires, à prendre toute décision concernant leur exécution conformément aux dispositions régissant les marchés publics lorsque les crédits correspondants sont inscrits au budget et d'autoriser la diffusion des données topographiques à nos partenaires du réseau InfoGéo68.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

**Direction de l'Environnement et Cadre de Vie
Service Aménagement des Rivières**

Autorisation de programme	
Budget prévisionnel 2007	4 000 000.00 €
Modification des AP en DM1	
Modification des AP en DM2	
Autorisation de programme votée	4 000 000.00 €
Total des opérations adoptées précédemment	
	0.00 €
62 nouvelle(s) opération(s) pour un montant global de	2 321 940.00 €
Avancement du programme 2006	1 678 060.00 €

Code opération	Libellé de l'opération	Appellation du Maître d'Ouvrage	Montant prévisionnel
2007/898	Wittersdorf: reprise des enrochements derrière la salle polyvalente	CC Hundsbach	17 000.00 € TTC
2007/900	Préparation protection de berges	Travaux Communs Syndicats	40 000.00 € TTC
2007/899	Callbrage et mise en dépôt d'enrochements grès en provenance de VOEGTLINSHOFFEN	Travaux Communs Syndicats	50 000.00 € TTC
2007/825	KAPPELEN : Construction d'un déversoir de sécurité	SI du Mühlegraben	20 000.00 € TTC
2007/827	Protections de berges sur tout le linéaire	SM DOLLER	30 000.00 € TTC
2007/823	NIEDERBRUCK: coupes sélectives	SM DOLLER	10 000.00 € TTC
2007/822	OBERBRUCK: reprise de murs en sous-œuvre	SM DOLLER	20 000.00 € TTC
2007/821	Travaux de lever topographique laser aéroporté pour études hydrauliques de SEWEN à MULHOUSE	SM DOLLER	20 000.00 € TTC
2007/820	Coupes sélectives et plantations sur tout le linéaire	SM DOLLER	30 000.00 € TTC
2007/819	NIEDERBRUCK : protection de berges en moellons	SM DOLLER	10 000.00 € TTC
2007/802	NIEDERBRUCK : mise en place d'une passe à poisson sur le seuil TMX (2 ^e tranche)	SM DOLLER	25 000.00 € TTC
2007/793	RIMBACH : Reprise du seuil de prise du canal de la distillerie	SM DOLLER	10 000.00 € TTC
2007/791	BURNHAUPT-LE-BAS : aménagement d'une frayère	SM DOLLER	20 000.00 € TTC
2007/656	SENTHEIM : mise en place d'une passe à poisson rustique sur le seuil de prise de Michelbach	SM DOLLER	40 000.00 € TTC
2007/384	SCHWEIGHOUSE : recharge d'une rampe et protection de berge en enrochement	SM DOLLER	10 000.00 € TTC
2007/262	REININGUE : réhausse de la digue rapprochée à l'amont de la RD (4 ^{ème} tranche)	SM DOLLER	40 000.00 € TTC

2007/259	MASEVAUX : refecton du seuil de prise CSA (1° tranche)	SM DOLLER	35 000.00 € TTC
2007/896	Renforcement de la digue le long du canal de la Lauch à COLMAR	SM III	29 900.00 € TTC
2007/895	Mise aux normes de la digue en rive droite à l'aval de HORBOURG-WIHR	SM III	260 000.00 € TTC
2007/894	Renforcement de la digue en rive gauche à l'aval du Pont des Américains à HORBOURG-WIHR	SM III	47 840.00 € TTC
2007/893	Mise aux normes de la digue en rive droite entre SUNDHOFFEN et ANDOLSHEIM	SM III	35 880.00 € TTC
2007/892	Reprise de la liaison III-quatelbach à OBERHERGHEIM	SM III	17 940.00 € TTC
2007/891	Mise aux normes de la digue fusible en rive droite entre MEYENHEIM et OBERENTZEN	SM III	290 000.00 € TTC
2007/890	Réalisation de la digue du casier à MEYENHEIM (tranche 2007)	SM III	17 940.00 € TTC
2007/889	Reprise des couches de roulement sur les digues de MEYENHEIM à ILLHAEUSERN	SM III	23 920.00 € TTC
2007/888	traitement de la végétation sur les digues de MEYENHEIM à ILLHAEUSERN	SM III	23 920.00 € TTC
2007/887	Coupes sélectives et enlèvement d'embâcles de MEYENHEIM à ILLHAEUSERN	SM III	11 960.00 € TTC
2007/886	Renforcement de la digue en rive gauche de REGUISHEIM (2ème tranche)	SM III	23 920.00 € TTC
2007/885	Aménagements le long du Giesgang à ENSISHEIM	SM III	35 880.00 € TTC
2007/884	Relausse du chemin le long du Quatelbach pour éviter les retour de crues de l'III à ENSISHEIM	SM III	23 920.00 € TTC
2007/883	Renforcement de la digue et protection de berge rive droite à l'amont de ENSISHEIM (2ème tranche)	SM III	23 920.00 € TTC
2007/882	Renforcement de la digue en rive gauche au centre de RUELISHEIM	SM III	35 880.00 € TTC
2007/881	Protection rapprochée des habitations en rive droite à l'aval du pont à RUELISHEIM	SM III	23 920.00 € TTC
2007/880	Protection de berge sur l'ancienne III à ILLZACH	SM III	29 900.00 € TTC
2007/879	Renforcement de la digue en rive gauche de l'ancienne III à ILLZACH (2ème tranche)	SM III	17 940.00 € TTC
2007/878	Protection de berge au niveau du pont sur le canal de décharge à MULHOUSE	SM III	11 960.00 € TTC
2007/877	Traitement de la végétation et protections de berges de MULHOUSE à REGUISHEIM	SM III	35 880.00 € TTC
2007/876	Traitement de la végétation sur les digues de MULHOUSE à REGUISHEIM	SM III	5 980.00 € TTC
2007/875	Traitement de la végétation de ALTKIRCH à BRUNSTATT	SM III	23 920.00 € TTC

2007/874	Protection rapprochée des habitations en rive gauche à l'aval du pont à DIDENHEIM (1° tranche)	SM III	35 880.00 € TTC
2007/873	Renforcement de la digue en rive gauche à l'amont du pont à DIDENHEIM (2ème tranche)	SM III	17 940.00 € TTC
2007/872	Protection de berge le long du chemin rural en rive gauche à FROENINGEN	SM III	11 960.00 € TTC
2007/871	Protection de berge à l'aval du collège à ILLFURTH	SM III	35 880.00 € TTC
2007/870	Renforcement de digue à l'aval du pont de la gendarmerie à ILLFURTH	SM III	17 940.00 € TTC
2007/869	Protection rapprochée en rive droite à l'aval du pont à WALHEIM	SM III	41 860.00 € TTC
2007/868	Traitement des infiltrations à proximité de l'évacuateur de crue à WALHEIM	SM III	17 940.00 € TTC
2007/867	Protection rapprochée contre les crues au centre ville à ALTKIRCH (3° tranche)	SM III	35 880.00 € TTC
2007/866	Protection de berge à l'aval du pont à HIRTZBACH	SM III	23 920.00 € TTC
2007/865	Traitement de la végétation de WINKEL à ALTKIRCH	SM III	35 880.00 € TTC
2007/864	Protections de berges de WALDIGHOFFEN à HIRSINGUE	SM III	35 880.00 € TTC
2007/863	Protection contre les crues de l'usine WIFOR à ROPPENTZWILLER (2ème tranche)	SM III	35 880.00 € TTC
2007/862	Travaux de levers laser aéroportés pour études hydrauliques de OLTINGUE à MULHOUSE	SM III	11 960.00 € TTC
2007/861	Reprise de la cuvette et passe à poissons sur le seuil amont de WERENTZHOUSE	SM III	29 900.00 € TTC
2007/860	Reprise du seuil du moulin à l'amont de OLTINGUE	SM III	23 920.00 € TTC
2007/826	Protection rapprochée contre les inondations du Kerlenbach à BITSCHWILLER LES THANN	SM Moyenne Thur	50 000.00 € TTC
2007/824	Protection de berges au niveau de la ZAC ST Jacques à THANN	SM Moyenne Thur	15 000.00 € TTC
2007/811	CERNAY : protection de berges au niveau de la future passerelle cyclable	SM Moyenne Thur	10 000.00 € TTC
2007/810	Protection de berge et traitement de la végétation sur tout le linéaire	SM Moyenne Thur	20 000.00 € TTC
2007/491	CERNAY : renforcement des digues de la ZAC des Rives de la Thur (2° tranche)	SM Moyenne Thur	250 000.00 € TTC
2007/724	THANN : protection de berge en rive droite au niveau du musée	SM Moyenne Thur	40 000.00 € TTC
2007/143	BITSCHWILLER-LES-THANN : reprise du seuil à l'aval du pont (tranche complémentaire)	SM Moyenne Thur	25 000.00 € TTC
2007/582	WILLER SUR THUR : Consolidation d'un mur et d'un seuil sur le Wissbach	SM Moyenne Thur	20 000.00 € TTC

ANNEXE B

Service Aménagement des Rivières

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 23 FÉVRIER 2007

Aménagements de rivières

PROGRAMME 2007

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant prévisionnel de subvention
ARC11105	RAMMERSMATT Protetcion de berge en enrochement sur le Rueslochbaechle	7 280,00	40 %	2 912,00
ARC11107	SOULTZMATT Protection du lit et du seuil de l'Ohmbach	32 500,00	40 %	13 000,00
ARC11104	SYNDICAT MIXTE AMENAGEMENT BASSIN WEISS AVAL Renaturation de la Weiss à SIGOLSHEIM	41 806,02	70 %	29 264,21
			Total	45 176,21